

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ
ENSA TOULOUSE
SESSION 2025-2026

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur·es handicapé·es

Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences Associé des ENSA Champ disciplinaire : TPCAU	Catégorie statutaire : A 2025_MCFA_TPCAU_5 <i>Date de la prise de fonction /</i> 01/03/2026¹
---	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant·e-chercheur·e enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
83 rue Aristide Maillol - BP 10629 - 31006 Toulouse Cedex 01

I - Missions et activités principales

L'ENSA TOULOUSE recrute un maître de conférences associé ayant une compétence dans le domaine de l'enseignement du projet, de la théorie et de la représentation en troisième année de licence (Semestre 6).

Les contenus des enseignements sont définis par le programme pédagogique. Le coordonnateur d'UE assure le suivi de leur mise en place. Le maître de conférences associé s'engagera à respecter les attendus pédagogiques du programme et à prendre l'attache du coordonnateur des UE dans lesquelles il aura à intervenir afin de travailler collégalement avec les autres enseignants.

Ses missions seront les suivantes :

1/ UE Conception S61 - Projet construit, conception d'un équipement S611

L'enseignement s'inscrit dans le cadre du programme sur le thème de la conception d'un équipement public en site urbain complexe. Le choix du programme de l'équipement est laissé à chaque enseignant. Les modalités pédagogiques sont définies collégalement avec les enseignants TPCAU de S5 et S6.

Les ateliers de projet investissent un Territoire Urbain Commun.

Ce territoire est partagé avec plusieurs enseignements du semestre. Afin de mettre en place des croisements entre les différentes UE et de renforcer l'approche pluridisciplinaire autour de l'atelier de conception, les enseignants du S63 « Structure » participent aux ateliers de projet pour développer l'étude constructive du bâtiment. Il en est de même pour les enseignants du S65 « Conception urbaine et paysagère de l'espace public » pour l'aménagement de l'espace public de l'équipement. Le rendu entre ces trois enseignements est mutualisé. Des échanges réguliers avec les

¹Cette date correspond à la date de prise en charge par le ministère de la culture. Les enseignements du second semestre débutent fin janvier 2026.

enseignements VT et STA organisent les croisements entre les disciplines.

La prise en compte du site urbain dans le processus de conception est une donnée centrale.

Les objectifs d'apprentissage sont :

- acquisition de savoirs spécifiques à la pratique de projet,
- apprentissage d'une pensée cohérente,
- étude de la composition formelle et matérielle,
- en relation à l'existant,
- recherche sur la distribution et l'articulation des espaces architecturaux tenant compte des usages,
- développement conjoint des pensées spatiales et techniques,
- prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux.

Des apports théoriques enrichissent la recherche en la confrontant aux réflexions sur l'architecture et la ville, leurs relations actuelles et à travers l'histoire.

2/ UE Conception S61 - Représentation pour l'architecture S612

Intégré au sein de l'atelier de projet, cet enseignement prolonge l'apprentissage de la représentation par le dessin libre, la représentation codifiée, l'usage de la maquette.

3/ Encadrement du rapport de licence S651

L'enseignant assurera l'encadrement de rapports de licence (3 maximum) en suivant les attendus définis pour ce travail personnel de l'étudiant. Il s'agit d'un rapport écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignements reçus et/ou de stages suivis. Il permet de dresser un bilan personnel sur son parcours scolaire, personnel et professionnel.

Organisation des journées d'enseignement :

UE Conception S611 Projet construit : 1 jour par semaine pendant 13 semaines (105hTD+15hCM) – le mercredi

UE Conception S612 Représentation : intégré à l'atelier de projet (10h)

Heures enseignants (CM = 1,66 équivalent TD)

		CM	TD	Total
S611	Conception Projet construit, Conception d'un équipement	15	105	130 h
S612	Conception Représentation pour l'architecture		10	10 h
	Participation aux ateliers de projet en master S71-S91		20	20h

II - Obligations de service de l'enseignement :

160 heures équivalent TD pour 6 mois.

Au-delà des 160 heures de face à face pédagogique, l'enseignant recruté pourra, en tant que maître de conférences associé, être sollicité dans le cadre de ses obligations de service pour participer aux entretiens d'admission, à la journée portes ouvertes, à des jurys ou à des commissions.

Ce poste de MCFA est destiné à renforcer les enseignements de Conception en 3ème année de licence au deuxième semestre. Ce poste est ouvert pour l'année 2025-2026 sans préjuger de son maintien ultérieur.

III - Titre, diplômes et expériences souhaitées au regard du poste :

- Diplôme d'architecte DE ou DPLG
- Le candidat disposera d'une expérience de maîtrise d'œuvre
- Le candidat possédera une expérience pédagogique explicite de l'enseignement du projet dans une école d'architecture.

IV - Présentation générale de l'école

L'ENSA Toulouse s'engage, dans ses pratiques pédagogiques à former des architectes dans une approche diversifiée à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel, en dialogue privilégié avec les acteurs du territoire.

Le cycle de licence développe une progressivité avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires à la fin visant une approche de la complexité. Les enseignements de licence constituent un programme pédagogique unique et commun aux étudiants. Des dominantes sont définies par semestre, permettant des apports approfondis. En master les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au PFE, en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son contexte culturel et professionnel. Les travaux du Laboratoire de l'ENSA irriguent l'enseignement du master, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations.

A travers une politique partenariale soutenue, les étudiants, durant leur parcours, entretiennent des relations privilégiées avec leur environnement institutionnel, universitaire, professionnel et culturel, à toutes les échelles du territoire et bénéficient de nombreuses opportunités de mobilité internationale.

L'ENSA propose avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, et un master délocalisé à Hanoï.

V - Dossier de candidature :

- Un CV faisant ressortir ses expériences pédagogiques et de praticien (2 pages)
- Un dossier de références présentant sa pratique professionnelle et son expérience pédagogique (30 pages maximum)
- Une note pédagogique (2 pages)
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du diplôme d'architecte

Date limite pour la remise du dossier : vendredi 20 juin 2025

Après sélection des candidatures, une audition sera organisée le 7 juillet 2025.

Le dossier de candidature est à adresser à :

rh@toulouse.archi.fr

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.